

<http://www.snetap-fsu.fr/Rhone-Alpes-Declaration-liminaire.html>



Rhône-Alpes : Déclaration liminaire au CREA du 16 octobre

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 17 octobre 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Quand le président de la république a affirmé que l'éducation était sa priorité, nous y avons cru !

Quand le Ministre de l'agriculture a affirmé que l'Enseignement Agricole Public avait toute sa place dans l'enseignement agricole, nous avons bien voulu le croire !

Quand la Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche a dit que les seuils de recrutement seraient levés, nous avons espéré !

Quand le Directeur Régional de l'Agriculture Rhône Alpes affirme vouloir l'équilibre entre les différentes composantes de l'enseignement agricole, nous espérons scolariser au moins la moitié des élèves.

Malheureusement, **le privé se voit attribuer des moyens lui permettant de scolariser plus de 70 % des jeunes qui font le choix de l'enseignement agricole.**

Si la rentrée 2014 dans l'enseignement agricole public de Rhône Alpes, la deuxième de la pleine responsabilité de la majorité présidentielle, a pu apparaître sereine, cela est plus dû à l'abattement des personnels qu'à une nette amélioration de la situation.

Le SNETAP-[FSU](#) a déclaré cette semaine comme semaine d'action pour montrer à notre Ministre que non, cette rentrée scolaire 2014 n'était pas encore, et loin s'en faut, satisfaisante pour l'Enseignement Agricole Public.

Le maintien de seuils de recrutement, soit directement, soit par le biais de regroupement en classe à deux sections fait que les établissements publics sont toujours amenés à refuser l'inscription de dizaines d'élèves, qui se voient contraints d'aller dans le privé.

Les secondes professionnelles de Noirétable en sont un exemple.

Nous sommes effarés devant l'incohérence des politiques publiques avec pour exemple la rénovation d'un établissement public comme celui de Dardilly, dont le coût de rénovation de 25 millions d'euros financés par la Région Rhône Alpes, laisse un lycée **prévu pour au moins 400 élèves** (il y en avait 465 avant 2006) et qui a vu ses effectifs descendre à **moins de 300 cette rentrée** scolaire.

Ce n'est que la suite d'une politique menée sous Sarkozy, et poursuivie depuis, qui mène à un « **dégraissage** » **systématique des établissements publics au profit des établissements du privé.**

Les moyens d'enseignement attribués aux établissements ne permettent pas d'assurer l'ensemble des enseignements auxquels peuvent prétendre les élèves.

Dans tous les lycées de la région, les proviseurs et leurs adjoints doivent arranger la [DGH](#) pour permettre de mettre partiellement en ½uvre les dédoublements, les heures de pluridisciplinarité, les TP et TD, les options, les enseignements de langue vivantes, arrangements avec les référentiels qui sont opaques dans de nombreux [EPL](#).

Quels sont les EPL de la région où la règle de dédoublement dès le 21ème élève pour l'enseignement des langues est respectée ??? ([DGER/SDPOFE/N2007-2003](#)).

Encore plus étonnant : **la double peine infligée aux collègues stagiaires après leurs concours de titularisation ;**

non seulement ils ne sont pas remplacés alors que leurs absences sont connues, mais ils doivent compenser eux-mêmes cette absence durant une année pendant laquelle leur travail est déjà sévèrement alourdi par les exigences de cette titularisation (dossiers [ENFA](#), relations avec le tuteur, préparation de l'inspection, découverte de nouvelles classes voire de nouvelles filières, adaptation à un nouvel EPL, etc...).

Et que dire quand des enseignants en congé de formation ne sont pas remplacés à quotité de travail équivalente, comme à la Motte Servolex (un 100% remplacé à 70%) sans parler de certaines aberrations ou deux enseignantes (une stagiaire et une [ACEN](#)) sont à pied d'œuvre pour remplacer une collègue titulaire en congé de formation comme à la Côte St André ?

La réforme de la voie professionnelle avait pour objectif de raboter la ligne enseignement du budget ministériel. Ses effets n'ont sans doute pas été suffisants puisque l'on continue de couper dans les postes budgétaires avec des **suppressions de postes d'administratifs, de techniciens...** :

- Une secrétaire au lycée de Saint Genis Laval,
 - une à Romans,
 - une autre qui doit partir en retraite à la Côte Saint André ,
 - 4 postes de techniciens vie scolaire à Contamine sur Arve, Valence, Montravel et la Motte Servolex.
- La liste commence à être longue.

Une réaffectation des assistants d'éducation entre les différents lycées, calculée sur des effectifs élèves actualisés, a permis de mieux doter certains établissements qui étaient sous dotés, mais au détriment d'autres qui certes, ont vu diminuer leurs effectifs mais pas l'étendue des surfaces à surveiller.

A quand un réel problème de surveillance quand on doit surveiller avec un seul [AE](#) présent des élèves, ne seraient-ils que 10, dans des bâtiments répartis sur un parc arboré de quelques hectares ? Qui sera responsable ?

Comment peut-on encore espérer à « apprendre à produire autrement » dans une telle situation.

L'affichage dans les référentiels de cette nouvelle orientation que l'on souhaite donner à l'agriculture est louable.

Mais avec la situation financière où se trouvent nombre d'EPL de la région, **6 établissements reconnus en difficulté** (la Motte Servolex, la Côte Saint-André, Cibeins, la Roche sur Foron, Roanne et Montbrison-Précieux) et un grand nombre des exploitations agricoles, quelles sont encore nos marges de manœuvre ?

Quelle place souhaite-t-on laisser à la formation de ceux déjà sortis du système scolaire, dans les [CFPPA](#) ?

Non Monsieur le Directeur Régional, non Monsieur le Ministre, la rentrée 2014 ne se passe pas bien dans l'Enseignement Agricole Public. Des années de rabotage des effectifs d'enseignants, d'administratifs, d'adultes dans les Etablissements Agricoles Publics, même masquées par quelques créations de-ci de-là, ne redonne pas à l'enseignement agricole Public les moyens d'un fonctionnement satisfaisant.